

de dire à M. de Kératry que la régente avait l'intention de faire entrer au ministère des membres de l'opposition.

M. DE KÉRATRY. — Je nie que madame la maréchale m'ait jamais fait la moindre communication de ce genre. Je sais bien que, dans une brochure qu'il a publiée, M. de Palikao m'a désigné comme membre du nouveau ministère, mais je n'avais pas accepté. La dernière fois que j'avais vu le maréchal à Paris, je lui avais parlé des sentiments de la population. Il venait d'être nommé commandant de la garde impériale. Il me répondit, à l'adresse de l'opposition, une phrase menaçante. Je cessai de le voir. Comment donc madame la maréchale serait-elle venue ensuite me faire une visite de politesse?

M. JULES FAVRE, âgé de soixante-quatre ans, avocat, demeurant à Paris. — Je n'avais pas l'honneur de connaître le maréchal lorsque, après la déclaration de la guerre, je fus frappé des dangers que faisait courir à la France l'insuffisance du commandement. J'en fis part dans mon bureau à mes collègues. Nous étions d'avis qu'à la première occasion nous exprimerions notre sentiment à cet égard. Lorsque nous eûmes la douleur d'apprendre les premiers avantages de l'ennemi, ce sentiment devint plus vif. Nous priâmes M. Schneider de s'entendre avec le gouvernement dans la pensée de rappeler l'empereur, qui compromettait les armées et se compromettait lui-même. Nous nous consultâmes pour savoir quel pouvait être l'homme de guerre le plus capable de conduire nos armées. Sans entrer dans des détails qui ne sont pas de ma compétence, sur les motifs qui ont pu guider notre choix, nous pensâmes au maréchal Bazaine. J'en ai parlé avec mes amis à M. le ministre de la guerre, en disant que l'empereur devait être écarté du commandement et revenir à Paris. Le maréchal Bazaine n'a été pour rien dans nos démarches.

M<sup>e</sup> LACHAUD demande si le témoin se souvient que M. de Kératry aurait dit que le maréchal Bazaine ne voulait plus servir l'empereur et s'il avait été question de ce fait devant le ministre de la guerre.

M. JULES FAVRE répond négativement.

M. LE GÉNÉRAL DE MONTAUBAN, comte de Palikao, âgé de soixante-dix-sept ans, est appelé. J'ai connu le maréchal Bazaine en Afrique; ma carrière a été parallèle à la sienne. J'ai toujours connu le maréchal comme un homme d'honneur, un homme loyal et d'une intelligence supérieure. J'ai écrit à madame la maréchale, qui m'interrogeait il y a dix-huit mois, que le propos rapporté par M. de Kératry n'avait pas été tenu; que c'était un mensonge. Que M. de Kératry m'ait parlé de l'empereur et du maréchal Bazaine, c'est possible; tout le monde en parlait. Quant à mes sentiments sur ma conduite à tenir en présence de certaines éventualités, je ne pouvais être mis en demeure par un interrogatoire de sa part. Il devait savoir qu'un honnête homme qui a prêté serment ne le trahit pas. M. de Kératry a été député; il est gentilhomme. Cette double qualité aurait dû lui faire comprendre qu'un honnête homme, un ministre, ne manque pas à ses serments.

*L'audience est levée.*

AUDIENCE DU 21 OCTOBRE.

M. Schneider, ancien président du Corps législatif est le premier témoin appelé.

M. SCHNEIDER. — Je ne sais rien des circonstances qui ont motivé la prise de possession

du commandement en chef par le maréchal Bazaine, ni de celles qui ont accompagné cette prise de possession. Il est vrai qu'après nos premiers revers, M. Jules Favre, plusieurs de ses amis et aussi des hommes politiques d'autres nuances, appartenant au Corps législatif, ont témoigné, devant moi, le désir que le commandement en chef changeât de mains. Dans



LE COMTE DE PALIKAO.

ces conversations, rien ne m'a paru provenir de l'initiative de M. le maréchal Bazaine. M. Schneider n'ayant rien à ajouter, est remplacé par M. Rouher.

M. ROUHER. — Je n'ai absolument aucun renseignement personnel à donner au Conseil sur les circonstances dans lesquelles la prise de possession du commandement de l'armée du Rhin a pu s'opérer. Je ne sais pour quelle raison je suis appelé en ce moment.

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur le défenseur, c'est vous qui avez fait assigner le témoin?

M<sup>o</sup> LACHAUD. — Sur cette partie, je n'ai qu'une question à adresser à M. Rouher. Je voudrais savoir s'il a entendu dire que, par des démarches quelconques, soit directes, soit indirectes, M. le maréchal Bazaine a paru désirer le commandement en chef de l'armée du Rhin.

M. ROUHER. — Tout ce que j'ai pu savoir, c'est que M. le maréchal Bazaine a obéi à un ordre et n'a pas recherché le commandement en chef de l'armée du Rhin. Voilà la conviction que j'ai acquise au milieu des renseignements que j'ai eus à cette époque.

M. Rouher, ayant terminé sa déposition, est remplacé par le maréchal Canrobert.

LE MARÉCHAL CANROBERT expose qu'il arriva à Metz au moment où le maréchal Bazaine était nommé commandant en chef de l'armée du Rhin.

Le maréchal Canrobert n'a pris aucune part à cette nomination, qui d'ailleurs répondait au vœu de l'opinion publique.

Le témoin rappelle ensuite les incidents stratégiques et autres qui ont précédé la bataille du 16 à Borny, à laquelle il n'a pris aucune part, et dont il ne put qu'entendre la canonnade. Le 15, le témoin se trouvait à Rézonville, où il était couvert en avant, du côté de Mars-la-Tours, par une division de cavalerie. Vers le soir, il reçut l'ordre de partir le lendemain 16, à quatre heures et demie du matin. Le témoin fit toutes les diligences nécessaires pour exécuter cet ordre. A quatre heures et demie, tout était prêt, mais aucun avis ne fut reçu du quartier général; cette incertitude dura jusque vers sept heures du matin.

Enfin, l'ordre arriva de reprendre les anciens campements. A ce moment, nous fûmes assaillis par un feu de *tirailleurs d'artillerie*. Nous fîmes ce que la plus simple règle du métier nous prescrivait. Il y avait tout près une petite hauteur; j'y fis mettre mon artillerie et je plaçai mon infanterie à l'abri; puis nous commençâmes à échanger des coups de canon avec les Prussiens. Je n'avais que cinquante-quatre pièces, au lieu des cent vingt réglementaires. Cette situation ne laissait pas que de nous créer des difficultés; et le feu des ennemis, à force de durer, devait être un peu désagréable pour nous. Cela m'a coûté 5,525 hommes, tant tués que blessés, ou disparus. Je ne dis pas cela pour faire ressortir le courage du 6<sup>e</sup> corps, qui a fait son devoir comme les autres et rien de plus; seulement, je constate un fait, c'est que, dans ce duel d'artillerie, celui qui n'avait que cinquante-quatre pièces devait être assommé. Nous n'avons pas été assommés, nous avons eu des tués et des blessés, mais nous avons maintenu la position.

Notre position fut maintenue, et c'est en ce moment que le maréchal, qui venait d'arriver pour rétablir l'ordre à la gauche, a failli être enlevé à cause de son excessif courage.

En somme, nous avons tenu la position jusqu'à huit heures ou huit heures et demie, et nous avons couché sur le champ de bataille (1).

L'ennemi s'est retiré (pas très loin, il est vrai), nous laissant les blessés à relever et surtout les morts à enterrer. Or, comme le disait dans le temps un général russe, le général Mentchikoff, la bataille appartient à celui qui doit enterrer les morts, et celui-là doit enterrer les morts qui reste à côté d'eux sur le champ de bataille. C'était notre lot, nous étions maîtres du champ de bataille; par conséquent, nous étions victorieux.

(1) Pour suivre les batailles de Borny, Rézonville et Saint-Privat, se reporter aux plans précédemment publiés.

Le lendemain, vers les trois heures, deux heures et demie peut-être, je reçus un ordre du quartier général qui était daté de minuit, et dans lequel on me prévenait de prendre mes dispositions pour le lendemain. — Le lendemain donc, ou plutôt le jour même, puisqu'il était deux heures et demie du matin quand cet ordre me parvint, je devais aller prendre une position à Verneville.

J'arrivai à Verneville sans avoir eu l'honneur de voir le général en chef; j'étais accompagné seulement d'un aide de camp de M. le maréchal. La position que j'occupais était entourée de trois bois, dont un est très-long. Mon corps était très-faible, je ne me souciais pas de l'engager dans une semblable position, et j'en fis l'observation par écrit à M. le maréchal commandant, qui me laissa libre.

Le maréchal m'envoya un officier, porteur d'une lettre; dans cette lettre, il me disait: « J'accède à votre demande et je vous autorise à aller sur la ligne française, vers Saint-Privat. » Il ne me fit pas d'autres observations.

Dans ma marche, je fus arrêté par le 4<sup>e</sup> corps, ce qui retarda beaucoup mon mouvement; je ne pouvais pas couper ce corps d'armée, et il faisait nuit lorsque je parvins à Saint-Privat. Aussitôt mon arrivée, je fis venir le maire de Saint-Privat et je lui demandai quatre ou cinq hommes bien sûrs pour les envoyer au delà de l'Orne faire des reconnaissances.

Le maréchal, à cette époque, m'envoya le capitaine Championnet pour savoir si j'avais quelques observations à faire.

Nous avons reçu l'ordre de nous fortifier; je fis alors observer que ma réserve du génie était à Châlons et que je n'avais pas un matériel suffisant.

La nuit se passa ainsi: vers les onze heures et demie, j'entends un coup de canon, puis un second, puis un troisième; je me porte sur la route de Saint-Privat, à un endroit qu'on appelle Jérusalem, et à peine étais-je là que voilà les obus qui tombent en très-grande quantité. Nous prenons nos positions, nous envoyons notre artillerie; le chef de l'état-major m'avait, le matin même, fait parvenir deux batteries, ce qui me faisait onze batteries au lieu de neuf.

Nous nous battons à coups de canon, comme à Rézonville; la bataille prend des proportions considérables; seulement les Prussiens accentuent leur mouvement vers leur gauche et sur la droite de l'armée française. Je n'avais pas pu reconstituer mes approvisionnements le 17; aussi avais-je prévenu le commandant en chef, qui avait donné des ordres pour qu'on m'envoyât des munitions. Mais enfin je n'en avais pas encore reçu, et c'est avec des caissons à moitié ou au tiers pleins, qui me restaient de Rézonville, que j'ai eu à soutenir la bataille.

L'infériorité de mon artillerie m'a encore valu, dans cette circonstance, les mêmes désagréments que le 16, et j'ai eu, de nouveau, à la suite de ce combat, 5,200 hommes hors de combat. Mon corps n'ayant que 26,000 hommes, c'était une grosse perte.

L'ennemi, après nous avoir canonnés vigoureusement, a fait une grande démonstration; il a jeté la garde du roi de Prusse entre le 3<sup>e</sup> corps et le mien, principalement sur Saint-Privat. Malheureusement, je n'avais pas une seule mitrailleuse, et jamais les mitrailleuses n'auraient eu un champ de tir aussi favorable que celui qu'offrait la garde prussienne, qui s'était tellement avancée, que nous avons été obligés de l'arrêter avec la mousqueterie. On lui a fait perdre 8,000 hommes; ce sont les rapports prussiens qui le disent.

Le roi de Prusse écrivant, à cette occasion, à la reine Augusta, le soir même de cette

bataille, lui disait que la garde prussienne avait trouvé son tombeau devant Saint-Privat. Ceci est acquis à l'histoire.

En résumé, la droite française était attaquée par trois corps d'armée comptant à peu près 90,000 hommes et 272 pièces de canon.

Dans cette situation, je m'empressai, comme c'était mon devoir, de prévenir mon général en chef.

Le maréchal Bazaine me fit répondre qu'il donnait l'ordre au général Bourbaki de me faire soutenir par la division des grenadiers de la garde, et au général Soleille de m'envoyer les batteries de la réserve. Je fus très-content, et je fis donner à mes soldats l'ordre de tenir bon, en leur annonçant qu'on venait à leur secours. Plus tard, comme ces secours n'arrivaient pas et que l'artillerie prussienne me gênait un peu, j'envoyai un capitaine d'artillerie, M. de Chalus, chercher quelques caissons; il revint m'amenant cinq ou six caissons dont on fit la distribution; ce n'était pas beaucoup, mais enfin, c'était quelque chose.

Maintenant, pendant la bataille, je reçus deux dépêches, l'une de M. le commandant en chef du 1<sup>er</sup> corps, qui m'informait que le maréchal Le Bœuf, d'un observatoire où il se trouvait, avait vu des masses prussiennes considérables se porter de notre gauche vers notre droite. L'autre, qui m'arriva vers les midi et demi ou une heure moins le quart, quand la bataille était déjà engagée, dans laquelle M. le maréchal Bazaine renouvelait l'ordre, qu'il m'avait donné la veille, de prendre mes précautions, de me retrancher autant que possible, et où il me recommandait surtout de tenir à Saint-Privat, de manière à pouvoir faciliter un changement de front en arrière de mon aile droite et me rapprocher des positions qu'il était en train de prendre.

Je répondis que nous tiendrions le plus possible, mais je rappelai que les munitions commençaient à nous manquer. Les choses durèrent ainsi jusque vers les quatre heures ou quatre heures et demie. A ce moment, après un mouvement de stagnation, le feu reprit avec une très-grande intensité. A la suite d'une attaque infructueuse de la garde, je commençai à voir que nous ne pourrions tenir longtemps. Déjà, on tirait toutes les deux minutes un coup de canon, et, dans cette situation, c'était assez désagréable.

J'envoyai alors un de mes aides de camp prier Ladmiraull de me donner quelques gargousses; il m'envoya trois ou quatre caissons, en bon camarade. Je recommençai mon feu, et, dans ce même moment, j'adressai un billet au maréchal, en lui disant que les attaques de l'ennemi redoublaient, que son artillerie avait dominé la mienne, à tel point que je ne pourrais plus tenir longtemps.

Vers les cinq heures et demie ou six heures, l'artillerie prussienne prit un tel ascendant, que je vis que j'allais ne plus pouvoir tenir. Cependant, comme j'avais affaire à de braves soldats, à des officiers pleins de dévouement, nous avons tenu jusqu'à sept heures. Saint-Privat était en feu; ce point était le point de mire de toutes les batteries qui convergeaient de la gauche, du front et de la droite; l'armée saxonne avait fait son mouvement vers Roncourt, que je n'avais pu fortifier, ce qui nous aurait permis de tenir plus longtemps.

A ce moment arriva un vaillant officier qui a été tué depuis devant Paris et qu'on appelait le général Péchot. Il arriva à Saint-Privat avec le 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, le 6<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> de ligne. Ils se précipitèrent pour arrêter l'ennemi; mais, comme l'ennemi envoyait des masses de fer et ne venait pas lui-même, que c'étaient les obus qui arrivaient, ils ne purent tenir. Nous dûmes alors nous retirer; nous effectuâmes notre retraite par échelon au centre,

et nous gagnâmes en bon ordre — je souligne ce mot — les hauteurs qui se trouvent du côté du bois de Saulny, où une batterie de mon corps d'armée commença un feu soutenu, en s'alimentant de ce qui nous restait, c'est-à-dire quatre ou cinq coups environ par pièce. C'est sous la protection de cette batterie que nous avons pu nous retirer sans être attaqués.

J'ai su aussi, depuis, qu'un peu plus tard, l'artillerie de la garde était arrivée par la route de Plappeville et qu'elle avait arrêté l'ennemi, mais qu'elle n'avait pu s'établir à Saint-Privat.



LE MARÉCHAL CANROBERT.

Je marchais tout doucement, en m'arrêtant toutes les dix minutes; j'espérais toujours recevoir des renforts. Enfin, voyant que je ne recevais rien, j'envoyai un officier de mon état-major rendre compte à M. le maréchal commandant en chef de l'obligation où j'avais été de battre en retraite.

Le maréchal termine sa déposition, en disant qu'à la suite de la bataille, le 6<sup>e</sup> corps, qu'il commandait, prit aux environs de Plappeville les positions qui lui avaient été désignées par le commandant en chef.

Le président pose ensuite au témoin diverses questions, lui demandant notamment des détails sur les marches effectuées dans les journées du 14 et du 15.